



230.1109f 10.13.pdf

Modules de sécurité Responsabilité civile d'entreprise

→ Double garantie

→ Préjudices de fortune découlant d'une violation de la protection des données

Comme le souligne notre promesse au client «Votre sécurité nous tient à cœur», nous avons créé deux extensions de couverture pour votre assurance responsabilité civile d'entreprise: le module de sécurité «Préjudices de fortune découlant d'une violation de la protection des données» et le module de sécurité «Double garantie». La Bâloise est le seul assureur suisse à vous proposer ces extensions pour votre couverture d'assurance sous forme standardisée.

Le module de sécurité «Double garantie»

Pour votre responsabilité civile d'entreprise, vous avez choisi une somme de garantie qui couvre également un sinistre grave. Mais que se passe-t-il si vous subissez un second sinistre grave au cours d'une année d'assurance? Notre nouveau module de sécurité «Double garantie» vous permet désormais d'assurer également ce risque. Vous doublez votre sécurité, mais payez juste une prime additionnelle de 10%.

Exemple pratique

Après un sinistre grave nécessitant toute la somme de garantie, l'entreprise a dû acheter une seconde somme de garantie onéreuse afin d'être suffisamment assurée si un second sinistre

survient au cours de la même année. Avec le module de sécurité «Double garantie», l'entreprise aurait été automatiquement assurée pour un second sinistre grave (dommage corporel ou matériel) jusqu'à hauteur de la somme de garantie en payant juste une prime additionnelle modique.

Vos avantages:

- prix intéressant, seulement 10% de la prime de base;
- après un sinistre grave: pas de nécessité d'acheter une deuxième somme de garantie onéreuse;
- double sécurité, une «double coque» pour tous les cas.

Votre sécurité nous tient à cœur.

www.baloise.ch

 **Bâloise**
Assurances

Le module de sécurité «Préjudices de fortune découlant d'une violation de la protection des données»

Votre entreprise dispose de données de clients et de collaborateurs et est ainsi automatiquement soumise aux lois sur la protection des données ainsi qu'au risque d'y porter atteinte de manière involontaire. Cela peut se produire par ignorance, manque de planification ou inadvertance. Notre module de sécurité «Préjudices de fortune découlant d'une violation de la protection des données» vous protège des risques de responsabilité en cas de diffusion de données de clients ou de collaborateurs par erreur.

Deux scénarios issus de la pratique

Exemple n° 1: Suite à l'inattention d'un employé du service du personnel, des données sensibles contenues dans le dossier personnel d'un ancien employé parviennent à son nouvel employeur, incitant ce dernier à mettre fin aux rapports de travail. L'employé licencié fait valoir des prétentions en dommages-intérêts pour la perte de salaire et réclame en outre une indemnité de tort moral.

Exemple n° 2: Des données sensibles concernant des clients sont dérobées à l'aide d'un logiciel malveillant et rendues accessibles à des personnes non autorisées.

Après avoir examiné le cas et la situation sur le plan juridique, la Bâloise indemnise les prétentions justifiées et défend l'assuré contre les prétentions injustifiées.

Vos avantages:

- prime attractive de seulement CHF 49.-;
- lacune de couverture comblée;
- couverture des prétentions en responsabilité civile justifiées;
- défense contre les prétentions en responsabilité civile injustifiées (protection juridique passive).

Votre sécurité et celle de votre entreprise nous tiennent à cœur. Profitez de la protection supplémentaire que nos modules de sécurité vous proposent. C'est avec plaisir que nous vous informerons sur tous les avantages et détails.

Votre sécurité et celle de votre entreprise nous tiennent à cœur.

Nous vous le démontrons à travers :

- des conseils en prévention et le Monde de sécurité Bâloise;
- des assurances d'entreprises complètes et individuelles;
- des offres de sécurité de nos partenaires.

Informations plus détaillées sur www.baloise.ch
